

II. L'Exprés qu'on attendoit ici avec tant d'impatience, est arrivé, avec le consentement du Roi de la *Grande Bretagne* aux dernières propositions qui lui avoient été faites par cette Cour, (*Voyez les Journaux précédens*) & le Roi a enfin accepté l'accommodement avec S. M. Britannique, tel qu'il a été renvoyé de *Londres*. La Reine ayant mandé exprés au *Pardo* au commencement de Mars, le Comte de Rothembourg, le declara Elle même à ce Ministre, en lui confirmant le rétablissement de la santé du Roi ; & S. Ex. ayant reçu en même tems de *Paris* les pleins-pouvoirs nécessaires pour signer l'accommodement entre les deux Cours, les communiqua aux Ministres des Puissances intéressées. On convint ensuite du jour de la signature de la Convention, qui fut fixé au 6. ; & ce jour-là elle fut signée au *Pardo*, chez le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, dans l'Appartement duquel on s'étoit assemblé, par ce Ministre de la part du Roi d'*Espagne*, par le Comte de Kônigsbeck, Ambassadeur de l'Empereur ; le Comte de Rothembourg, Ministre Plenipotentiaire du Roi de *France* ; Mr. Vander Meer, Ambassadeur des Etats Generaux des *Provinces-Unies* ; Mr. de Keene, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, & ensuite par S. M. Cath. en personne : Et comme l'Ambassadeur de l'Empereur n'avoit pas de plein-pouvoir spécial pour cet effet, Son Excel. s'obligea de produire dans trois mois un Acte en forme de S. M. Imp., pour autoriser sa signature. Dès que cette importante affaire fut consommée, on dépêcha des Couriers dans les différentes Cours étrangères, & dans toutes les Villes & Ports de ce Royaume, particulièrement à *Gibraltar*, pour y faire part de cette nouvelle ; & le Marquis de la Paz regala le même jour tous les Ministres étrangers. Ainsi, au moyen de  
la